

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 885

présenté par

Mme Clapot, Mme Dupont, Mme Pompili, Mme Rilhac, M. Bordat, M. Pacquot et M. Giraud

ARTICLE 7

À l'alinéa 10, après le mot :

« unités »,

insérer les mots :

« de compensation, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarté